

# PRESTATION

## BILAN DE COMPÉTENCES

### DURÉE

DE 20 à 24 heures

### LIEUX DE FORMATION

42, rue de la Gitonnière  
37300 Joué-Lès-Tours

&

7, rue Copernic  
41260 La Chaussée Siant-Victor

### FINANCEMENT

Plan de formation, financement entreprise, compte personnel de formation...



**Antée** formation  
*apprendre autrement*

www.antee-formation.com  
02 47 67 65 18  
contact@antee-formation.com



### ◆ LE BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences permet de faire le point personnellement et professionnellement afin de mieux se connaître en terme d'aptitudes, de compétences et de centres d'intérêt pour définir dans un second temps un projet d'évolution professionnelle et le cas échéant, de formation.

### ◆ QUI PEUT EN BÉNÉFICIER

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé
- les demandeurs d'emploi
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) :

### ◆ OBJECTIFS

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.



### ◆ 3 PHASES

#### Une phase préliminaire qui a pour objet :

- d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

#### Une phase d'investigation, au cours de laquelle, le bénéficiaire pourra :

- Analyser son histoire de vie
- Définir ses compétences acquises et transférables
- Identifier ses motivations, ses centres d'intérêts, ses qualités et valeurs professionnelles
- Explorer le bassin de l'emploi, les métiers visés, les formations.

#### Une phase de conclusion, permet au bénéficiaire de :

- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels identifiés,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.